

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Commune : COMMUNE DE SCY CHAZELLES (1)****AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21570642500018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE METZ (SGC)

M. 57**Budget primitif (projet de budget)****Voté par nature****BUDGET : BUDGET PRIMITIF (3)****ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	3 710 273,51	3 174 764,85	523 733,84	A1 -11 774,82
Investissement	1 225 961,27	786 638,75 (3)	484 769,38	A2 45 446,86
Fonctionnement	2 484 312,24	2 388 126,10 (4)	38 964,46	A3 -57 221,68

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		
I + II	77 714,00	III + IV	82 466,00	B1 4 752,00
I	77 714,00	III	82 466,00	B2 4 752,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-7 022,82
Investissement	A2 + B2	50 198,86
Fonctionnement	A3 + B3	-57 221,68

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		778 973,86	728 775,00

+ +

REPORTS			77 714,00	82 466,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif)	(si solde positif)
			0,00	45 446,86

=

Total de la section d'investissement (2)		856 687,86	856 687,86
--	--	------------	------------

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		2 375 326,32	2 432 548,00

+ +

REPORTS			0,00	0,00
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)			
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit)	(si excédent)
			57 221,68	0,00

=

Total de la section de fonctionnement (3)		2 432 548,00	2 432 548,00
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)		3 289 235,86	3 289 235,86
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	3 000,00	80,00	20 000,00	0,00	20 080,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	98 000,00	0,00	96 425,00	0,00	96 425,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	126 500,00	16 038,00	395 123,86	0,00	411 161,86
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	813 000,00	61 596,00	0,00	0,00	61 596,00
Total des dépenses d'équipement		1 040 500,00	77 714,00	511 548,86	0,00	589 262,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	179 000,00	0,00	171 000,00	0,00	171 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		179 000,00	0,00	171 000,00	0,00	171 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 219 500,00	77 714,00	682 548,86	0,00	760 262,86

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00
041	Opérations patrimoniales (7)	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		95 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00

TOTAL	1 314 640,00	77 714,00	778 973,86	0,00	856 687,86
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	856 687,86
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	310 200,00	82 466,00	296 350,00	0,00	378 816,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	255 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		565 200,00	82 466,00	296 350,00	0,00	378 816,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	141 000,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	28 530,62	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
Total des recettes financières		169 530,62	0,00	336 000,00	0,00	336 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		734 730,62	82 466,00	632 350,00	0,00	714 816,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00
041	Opérations patrimoniales (10)	18 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		95 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00

TOTAL	829 870,62	82 466,00	728 775,00	0,00	811 241,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	45 446,86
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	856 687,86
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	836 000,00	0,00	774 437,64	0,00	774 437,64
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 401 000,00	0,00	1 319 766,33	0,00	1 319 766,33
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	11 904,00	0,00	11 904,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	141 500,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 386 500,00	0,00	2 236 107,97	0,00	2 236 107,97
66	Charges financières	42 000,00	0,00	42 252,00	0,00	42 252,00
67	Charges spécifiques (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		541,35	0,00	541,35
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 458 500,00	0,00	2 278 901,32	0,00	2 278 901,32

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00

TOTAL	2 535 640,00	0,00	2 375 326,32	0,00	2 375 326,32
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	57 221,68
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 432 548,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	28 000,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	262 435,54	0,00	258 700,00	0,00	258 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	208 000,00	0,00	245 423,00	0,00	245 423,00
731	Fiscalité locale	1 550 000,00	0,00	1 505 000,00	0,00	1 505 000,00
74	Dotations et participations (3)	215 000,00	0,00	167 000,00	0,00	167 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	156 000,00	0,00	141 000,00	0,00	141 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 419 435,54	0,00	2 336 123,00	0,00	2 336 123,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 419 535,54	0,00	2 336 123,00	0,00	2 336 123,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		77 140,00		96 425,00	0,00	96 425,00

TOTAL	2 496 675,54	0,00	2 432 548,00	0,00	2 432 548,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 432 548,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 850 000,00										
1641 Emprunts en euros (total)					2 850 000,00										
10278 00160 00030062402	AGENCE FRANCE LOCALE	29/06/2018		20/12/2018	500 000,00	F		1,680	1,717		T	X Echéance constante		A-1	
	AGENCE FRANCE LOCALE	05/06/2019		20/09/2019	370 000,00	F		0,920	0,937		T	X Echéance constante		A-1	
	AGENCE FRANCE LOCALE	08/04/2021		10/08/2021	350 000,00	F		0,590	0,593		T	X Echéance constante		A-1	
	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANGE GRAND EST EUROPE	10/05/2022		10/10/2022	200 000,00	F		1,700	1,788		T	X Echéance constante		A-1	
	AGENCE FRANCE LOCALE	02/04/2024		15/07/2024	250 000,00	F		3,730	3,895		T	X Echéance constante		A-1	
	AGENCE FRANCE LOCALE	11/07/2023		20/10/2023	400 000,00	F		3,780	3,835		T	X Echéance constante		A-1	
	SOC CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/05/2009		31/08/2010	175 000,00	V	EURIBOR	1,702	1,334		T	C		A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10278 00160 00300624 04	SOC CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/12/2013		31/03/2014	180 000,00	V	EURIBOR	2,016	2,231		T	X Echéance constante	O/N	A-1
11L12091	SOC CAISSE D EPARGNE	12/12/2011		01/06/2012	200 000,00	F		4,560	4,800		A	P		A-1
86454109102	SOC CRÉDIT AGRICOLE DE Lorraine	28/06/2010		01/03/2011	225 000,00	V	EURIBOR	1,512	0,765		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
CAUTION 2		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
CAUTION 4		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 850 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 770 935,53					163 608,22	40 334,97	0,00	6 516,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 770 935,53					163 608,22	40 334,97	0,00	6 516,13
10278 00160 00030062402 10278 00160 00300624 04 11L12091 86454109102		0,00	A-1	343 750,00	13,67	F		1,717	25 000,00	5 726,00	0,00	133,88
		0,00	A-1	234 333,26	9,42	F		0,937	24 666,68	2 110,64	0,00	57,63
		0,00	A-1	271 079,82	11,33	F		0,593	22 849,36	1 548,88	0,00	207,48
		0,00	A-1	165 533,94	9,50	F		1,788	15 745,62	2 714,06	0,00	572,94
		0,00	A-1	245 746,52	19,00	F		3,895	8 747,54	9 044,94	0,00	1 866,24
		0,00	A-1	382 836,67	18,50	F		3,835	14 323,82	14 269,78	0,00	2 747,27
		0,00	A-1	6 890,40	0,33	V	EURIBOR	1,334	6 890,40	99,05	0,00	0,00
		0,00	A-1	53 332,08	3,92	V	EURIBOR	2,231	12 940,30	2 170,50	0,00	0,00
		0,00	A-1	51 346,60	2,42	F		4,800	16 358,26	2 341,40	0,00	930,69
		0,00	A-1	16 086,24	0,92	V	EURIBOR	0,765	16 086,24	309,72	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
CAUTION 2		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CAUTION 4		0,00	A-1	0,00	0,00	F			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 770 935,53						163 608,22	40 334,97	0,00	6 516,13

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le LE MAIRE,
A Scy-Chazelles, le 01/04/2025
Le LE MAIRE,

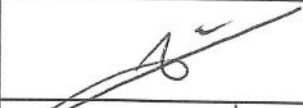
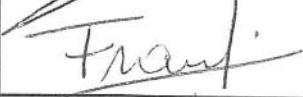
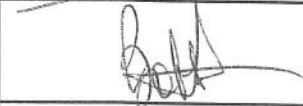
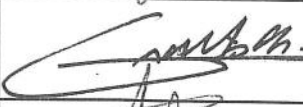
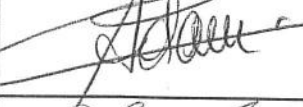
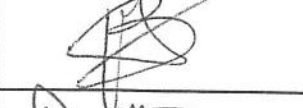
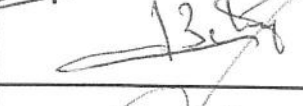
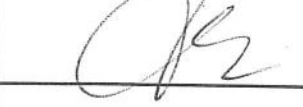
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Scy-Chazelles, le 01/04/2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 18
VOTES : Pour : 18
Contre : -
Abstention : -

Date de convocation : 24 Mars 2025

01 - Frédéric NAVROT, Maire	
02 - Raymond FRANZKE, 1er adjoint	
03 - Catherine BASSOT, 2e adjoint	
04 - Yannick GROUTSCH, 3e adjoint	
05 - Claire ADAM, 4e adjoint	
06 - Richard PERRET, 5e adjoint	
07 - Annick GRATIER DE SAINT LOUIS, conseillère déléguée	
08 - Marc BURGUND, conseiller délégué	
09 - Christian HANEN, conseiller délégué	
10 - Claude BEBON, conseiller	
11 - Jean-Marc CARLUCCI, conseiller	
12 - Marc BELEY, conseiller	
13 - Anna GALLETTA, conseillère	

ARRETE ET SIGNATURES

14 - Nathalie COLLIN-CESTONE, conseillère	
15 - Marie-Josée HANESSE, conseillère	
16 - Maud HEMONET, conseillère	
17 - Catherine KOCZANSKI, conseillère	
18 - Georges KRAUS, conseiller	
19 - Jean-Jacques NEYHOUSER, conseiller	
20 - Marielle SANCHEZ, conseillère	
21 - Jean VELTRI, conseiller	
22 - Sandrine ZELL, conseillère	
23 - Alexandre LOCQUET, conseiller	

Certifié exécutoire par le LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 3 Août 2025, et de la publication le 3 Août 2025

A Scy-Chazelles, le 3 Août 2025


Le Maire,
Frédéric NAVROT